ASSOCIATION DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS EN TÜRKİYE

— CAMTÜRK —

Camturk

Notre diversité, notre union

Guide Administratif pour Etudiants Camerounais Türkiye,

- Inscription universitaire • Ikamet • E-Devlet • Logement • Santé
Droits et devoirs • Protection contre les abus • Vie associative
• Contacts utiles-

Edition 2026 - TOME I

Document produit par le Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK
à l'usage des étudiantes et étudiants camerounais en République de Türkiye.

TOME I

ASSOCIATION DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS EN TÜRKIYE

— CAMTÜRK —

POLE AFFAIRES ADMINISTRATIVES DE CAMTÜRK

Guide Administratif pour Etudiants Camerounais en Türkiye

2026

Inscription universitaire • Ikamet • E-Devlet • Logement • Santé

Droits et devoirs • Protection contre les abus • Vie associative • Contacts utiles

Document produit par le Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK à l'usage des étudiantes et étudiants camerounais en République de Türkiye.

Équipe de rédaction

Conception et rédaction

Bertold Donald DONTSA TSAFACK

Rédacteur en Chef, Doctorant en Structure Agricole et Irrigation, Université des Sciences Appliquées d'Isparta.

Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK

Awa Madjida MEFFO,

Assistante, Etudiant en Finance et banque, Université de Karabük

Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK

Relecture

- **Dr. Lionel Constantin FOSSO,** CAMTÜRK Allumni
- *Bureau Exécutif de CAMTÜRK Allumni*

Validation

Document validé par le Bureau Exécutif de CAMTÜRK Sous la supervision de **NJOYA MOUSSA**, Président CAMTÜRK

Coordination Générale

Ambassade du Cameroun en Türkiye

Sommaire

Équipe de rédaction 3
Avant-propos 5
Chapitre 1 : Inscription universitaire 6
1.1 Pré-inscription 6
1.2 Délais 6
1.3 Composition du dossier 6
1.4 Inscription définitive 7
1.5 Précautions à prendre 7
Chapitre 2 : Procédures administratives 9
2.1 Le titre de séjour étudiant (Ikamet) : demande initiale 9
2.2 Renouvellement de l'Ikamet 10
2.3 Utilisation du portail E-Devlet 10
Chapitre 3 : Vie pratique 12
3.1 Logement 12
3.2 Santé 12
3.3 Assurance santé 12
Chapitre 4 : Droits et devoirs des résidents étrangers 14
4.1 Vos principaux droits 14
4.2 Vos principaux devoirs 14
Chapitre 5 : Protection contre les abus 15
5.1 Abus liés au logement (propriétaires) 15
5.2 Abus liés à l'emploi (employeurs) 15
5.3 Situations sociales difficiles 16
Chapitre 6 : Vie sociale et intégration 17
6.1 La vie associative : CAMTÜRK et au-delà 17
6.2 Culture et adaptation 17
6.3 Apprentissage de la langue turque 17
Chapitre 7 : Contacts utiles 18
7.1 Numéros d'urgence en Türkiye 18
7.2 Représentation du Cameroun en Türkiye 18
7.3 Institutions officielles turques 19
7.4 CAMTÜRK 19
FAQ pratique 20
Annexes — Modèles de lettres 21
Annexe A — Mise en demeure à un propriétaire (restitution du dépôt de garantie) 21
Annexe B — Demande d'attestation ou d'assistance à l'Ambassade du Cameroun 22
Annexe C — Signalement à l'Inspection du Travail (abus d'employeur) 23
Témoignages d'étudiants 24

Avant-propos

Chère étudiante, cher étudiant camerounais,

Le Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK a conçu ce guide pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours administratif en République de Türkiye : de la pré-inscription universitaire jusqu'à votre installation durable (logement, santé, assurance, Ikamet). Il rassemble les procédures officielles, des conseils pratiques issus de l'expérience de la communauté, ainsi que des outils concrets (checklists, modèles de lettres, contacts utiles).

Les procédures administratives turques évoluent régulièrement (montants, délais, plateformes). Ce guide reflète les règles en vigueur au moment de sa rédaction ; en cas de doute, vérifiez toujours l'information auprès de votre université, de la Direction Générale de la Gestion des Migrations (Göç İdaresi Başkanlığı) ou directement auprès du Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK avant d'agir.

A retenir

Ce guide est un outil d'orientation et ne remplace pas un avis juridique officiel. Pour toute situation complexe (litige, procédure judiciaire, expulsion, contentieux avec l'administration), consultez un avocat ou l'antenne consulaire compétente.

Chapitre 1 : Inscription universitaire

L'inscription universitaire est la toute première étape administrative de votre parcours en Türkiye. Elle conditionne l'obtention de votre visa étudiant, puis de votre titre de séjour (Ikamet). Elle se déroule en plusieurs temps : la pré-inscription (candidature), la constitution du dossier, puis l'inscription définitive une fois arrivé(e) sur le campus.

1.1 Pré-inscription

La pré-inscription se fait avant votre arrivée en Türkiye, généralement en ligne, sur le portail de l'université visée ou via le concours national pour étudiants internationaux (YÖS) lorsque l'établissement l'exige. Certaines universités turques organisent leur propre examen d'entrée pour étudiants étrangers ; d'autres acceptent le dossier académique (relevés de notes, diplôme) sans examen.

- Créez un compte sur le portail de candidature international de chaque université ciblée (souvent une plateforme dédiée, distincte du site principal).
- Comparez plusieurs établissements : frais de scolarité, langue d'enseignement (turc, anglais ou programme préparatoire linguistique), bourses disponibles, ville et coût de la vie.
- Vérifiez si un examen YÖS ou un test de langue (TÖMER, IELTS/TOEFL selon la filière) est exigé, et ses dates.
- Conservez une copie numérique de chaque document soumis et des accusés de réception (numéro de candidature, capture d'écran).

1.2 Délais

Les calendriers varient selon les universités, mais suivent globalement deux grandes sessions : la rentrée d'automne (septembre-octobre) et la rentrée de printemps (février), moins fréquente. Les candidatures s'ouvrent généralement plusieurs mois à l'avance.

Point de vigilance sur les délais

Ne vous fiez jamais à un délai « entendu dire » : les dates officielles (ouverture/clôture des candidatures, résultats, confirmation de place) sont publiées uniquement sur le site de chaque université. Elles changent chaque année.

Une fois admis(e), la demande de visa étudiant auprès de l'ambassade/du consulat de Türkiye au Cameroun doit être anticipée : comptez plusieurs semaines de traitement avant votre date de départ prévue.

1.3 Composition du dossier

Le dossier de candidature standard comprend généralement :

- Formulaire de candidature rempli en ligne
- Copie du passeport en cours de validité (validité recommandée : au moins 1 an au-delà de la durée prévue des études)

- Diplômes et relevés de notes (baccalauréat et, le cas échéant, diplômes antérieurs) traduits et légalisés/apostillés si exigé
- Certificat de scolarité ou attestation de réussite
- Résultats YÖS ou test de langue, si requis par l'université
- Photos d'identité aux normes biométriques
- Lettre de motivation et, pour certains cycles, lettres de recommandation
- Relevé bancaire ou attestation de prise en charge financière (preuve de ressources)
- Certificat médical, selon l'établissement

1.4 Inscription définitive

Une fois arrivé(e) en Türkiye avec votre visa étudiant, l'inscription définitive se fait physiquement auprès du service des affaires estudiantines (Öğrenci İşleri) de votre université, en présentant les originaux de tous les documents envoyés en version numérique lors de la pré-inscription.

- Présentez-vous avec les originaux ET des photocopies de chaque document.
- Obtenez votre carte d'étudiant (öğrenci kimlik kartı) et votre certificat de scolarité (öğrenci belgesi), ce dernier est indispensable pour la demande d'Ikamet.
- Renseignez-vous immédiatement sur le bureau des étudiants internationaux (Uluslararası Öğrenci Ofisi) : c'est votre interlocuteur principal pour l'Ikamet, les équivalences et toute question administrative sur le campus.
- Activez votre adresse e-mail universitaire : elle est souvent nécessaire pour l'accès aux plateformes académiques et administratives.

1.5 Précautions à prendre

Précautions essentielles

Ne transmettez jamais vos documents originaux ou des paiements à un « agent » ou intermédiaire non officiellement mandaté par l'université. Les universités turques publiques et la plupart des universités privées reconnues ne demandent pas de paiement informel pour une admission.

Vérifiez que l'université est bien reconnue par le Conseil de l'Enseignement Supérieur turc (YÖK) avant tout engagement financier, afin que votre diplôme soit reconnu au Cameroun (procédure d'équivalence CAMES/ministère camerounais de l'Enseignement supérieur).

Gardez une copie numérique ET papier de chaque document administratif pendant toute la durée de vos études et plusieurs années après (utile pour l'équivalence de diplôme, un futur visa, ou une demande d'emploi).

✓ Checklist — Inscription universitaire

☐ Compte créé sur le(s) portail(s) de candidature

☐ Dossier académique traduit et légalisé si nécessaire

☐ Résultats YÖS / test de langue obtenus (si requis)

☐ Lettre d'admission reçue et confirmée
☐ Visa étudiant obtenu avant le départ
☐ Documents originaux emportés dans les bagages (jamais en soute uniquement)
☐ Inscription définitive effectuée sur place
☐ Carte d'étudiant et certificat de scolarité obtenus
☐ Contact pris avec le bureau des étudiants internationaux

Chapitre 2 : Procédures administratives

Cette section couvre les deux démarches administratives les plus importantes après l'inscription universitaire : la demande de titre de séjour (Ikamet) et l'usage du portail national e-Devlet.

2.1 Le titre de séjour étudiant (Ikamet) : demande initiale

Sans titre de séjour et sans carte d'identité turque, un séjour n'est autorisé que 90 jours sur une période de 180 jours. Comme l'année académique dépasse cette durée, l'obtention de l'Ikamet est obligatoire pour tout étudiant international.

Base légale et procédure officielle

La demande se fait exclusivement en ligne sur le site officiel de la Direction Générale de la Gestion des Migrations : https://e-ikamet.goc.gov.tr aucun autre site n'est officiel.

Depuis le protocole signé le 15 novembre 2023 entre le YÖK (Conseil de l'Enseignement Supérieur) et la Direction Générale de la Gestion des Migrations, les étudiants doivent déposer leur dossier complet auprès du bureau des étudiants internationaux de leur université, qui le transmet à la Direction provinciale de la Migration, sans attendre nécessairement la date de rendez-vous automatique.

Documents généralement exigés pour la première demande :

- Formulaire de demande/enregistrement d'Ikamet (imprimé et signé après remplissage sur https://e-ikamet.goc.gov.tr)
- Passeport original et photocopie de la page avec le dernier cachet d'entrée en Türkiye
- Certificat de scolarité (öğrenci belgesi) délivré par l'université
- Photos biométriques récentes (le nombre exact, souvent 4 est fixé par chaque direction provinciale : vérifiez avec le bureau international de votre université)
- Assurance maladie valable pour la durée demandée : soit l'assurance santé générale (Genel Sağlık Sigortası / GSS), soit une assurance santé privée couvrant la période visée
- Justificatif d'adresse (contrat de bail notarié, attestation de résidence universitaire, ou titre de propriété selon le mode de logement)
- Justificatif de paiement des frais de carte de séjour

Délai à respecter

Après la création de la demande en ligne, les documents doivent en général être déposés auprès du bureau international de l'université dans un délai court (souvent une dizaine de jours) — ce délai est fixé par chaque direction provinciale de la Migration et peut varier : renseignez-vous précisément dès la création de votre dossier en ligne.

Les étudiants exemptés de frais de demande de séjour ne paient généralement que les frais de la carte elle-même le montant exact change chaque année et doit être vérifié sur le site officiel avant paiement.

2.2 Renouvellement de l'Ikamet

Le renouvellement doit être entamé avant l'expiration de votre carte actuelle. La procédure est similaire à la première demande, avec quelques différences dans les justificatifs de domicile (une attestation de résidence et une facture peuvent suffire, sans besoin systématique d'un nouveau bail notarié).

- Commencez votre demande de renouvellement plusieurs semaines avant l'expiration de la carte en cours.
- Ne quittez pas le territoire turc pendant que votre dossier de renouvellement est en cours de traitement sans avoir vérifié votre situation auprès de la Direction de la Migration.
- Un changement d'adresse doit être signalé rapidement (obligation légale), et impacte votre dossier d'Ikamet.

2.3 Utilisation du portail E-Devlet

E-Devlet (turkiye.gov.tr) est le portail unique donnant accès à la quasi-totalité des services publics turcs en ligne : état civil, éducation, santé, fiscalité, justice, etc. Il est accessible aux citoyens turcs mais aussi aux étrangers disposant d'un numéro d'identification étranger (Yabancı Kimlik Numarası / YKN), attribué automatiquement lors de votre demande d'Ikamet.

Comment obtenir vos identifiants E-Devlet :

- Une fois votre numéro d'identification étranger (YKN) attribué, vous pouvez retirer un mot de passe E-Devlet dans un bureau de poste (PTT) en Türkiye, muni de votre passeport et de votre document d'Ikamet, moyennant de petits frais.
- Si vous détenez un compte bancaire turc avec accès à la banque en ligne, certaines banques permettent aussi une connexion à E-Devlet via ces identifiants.
- Le mot de passe E-Devlet ne s'obtient jamais par courrier ou par e-mail : le retrait se fait en personne (ou via un mandataire muni d'une procuration notariée officielle).

Services E-Devlet utiles pour un étudiant étranger :

- Consultation et téléchargement de l'attestation de résidence (yerleşim yeri belgesi)
- Suivi du statut de la demande d'Ikamet et téléchargement de documents liés à la Migration
- Vérification de l'inscription à l'assurance santé générale (GSS)
- Obtention d'un extrait de casier judiciaire (adli sicil kaydı), parfois demandé pour un stage, un emploi ou une bourse
- Déclarations et démarches fiscales de base

Sécurité de votre compte E-Devlet

Ne communiquez jamais votre mot de passe E-Devlet à un tiers, y compris à un « agent » proposant de faire vos démarches à votre place. Ce mot de passe donne accès à des données personnelles sensibles et permet d'effectuer des actes en votre nom.

✓ Checklist — Ikamet & E-Devlet

☐ Compte créé sur e-ikamet.goc.gov.tr
☐ Formulaire imprimé et signé
☐ Assurance santé valide couvrant la période demandée
☐ Justificatif d'adresse à jour
☐ Dossier déposé au bureau international dans le délai imparti
☐ Frais de carte de séjour payés (reçu conservé)
☐ Numéro d'identification étranger (YKN) noté et conservé
☐ Mot de passe E-Devlet retiré en bureau de poste (PTT)
☐ Date d'expiration de l'Ikamet notée dans un agenda, avec rappel avant échéance

Chapitre 3 : Vie pratique

3.1 Logement

Trois grandes options de logement s'offrent aux étudiants en Türkiye :

- Les résidences universitaires publiques (KYK) : les plus abordables, mais places limitées et forte demande de candidature à déposer tôt.
- Les résidences privées (yurt) : plus chères, souvent plus confortables, avec repas et services inclus selon les établissements.
- La location en appartement (souvent en colocation) : plus de liberté, mais nécessite un bail (kira sözleşmesi), un dépôt de garantie et parfois une caution.

Points de vigilance sur le bail

Exigez toujours un contrat de bail écrit et faites-le notarier (noter tasdikli) si possible, un bail notarié facilite aussi votre demande d'Ikamet.

Vérifiez l'identité du propriétaire (titre de propriété /tapu) avant tout versement d'argent, en particulier pour un dépôt de garantie.

Le dépôt de garantie (depozito) doit, légalement, être restitué en fin de bail en l'absence de dégâts — conservez un état des lieux daté et si possible signé, avec photos, à l'entrée et à la sortie du logement.

3.2 Santé

Le système de santé turc comprend des hôpitaux publics (devlet hastanesi), universitaires et privés. En cas d'urgence, le numéro unique est le 112 (voir Chapitre 7).

- Renseignez-vous sur l'infirmerie ou le centre médical universitaire (souvent gratuit ou à faible coût pour les étudiants inscrits).
- Conservez toute ordonnance et tout compte-rendu médical : utiles en cas de suivi, de retour au Cameroun ou de demande d'assurance.
- Pour un rendez-vous dans le système public, le numéro national de prise de rendez-vous hospitalier (MHRS) est accessible via E-Devlet ou par téléphone.

3.3 Assurance santé

Une assurance maladie valide est une condition obligatoire de la demande et du renouvellement d'Ikamet. Deux options existent :

- L'Assurance Santé Générale (Genel Sağlık Sigortası / GSS) : régime public, avec une cotisation mensuelle fixée chaque année par la Sécurité sociale turque (SGK) — le montant change régulièrement, y compris en cours d'année ; vérifiez le tarif en vigueur directement sur le site de la SGK avant de vous engager.
- Une assurance privée « spéciale Ikamet » (özel sağlık sigortası) : proposée par de nombreux assureurs turcs, souvent moins chère pour de jeunes adultes sans antécédents médicaux, et fréquemment recommandée aux nouveaux arrivants pour accélérer le traitement du dossier d'Ikamet.

A vérifier avant de souscrire

Comparez plusieurs assureurs privés reconnus (demandez conseil aux anciens étudiants de votre université ou au Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK) : le prix et la couverture varient sensiblement.

Vérifiez que le contrat couvre bien toute la durée demandée pour l'Ikamet, une assurance trop courte peut faire rejeter votre dossier.

> ***❝ Témoignage — Exemple illustratif (situation type, à titre pédagogique)***
>
> *« Lors de ma première demande d'Ikamet, j'ai pris une assurance privée d'un an dès mon arrivée : cela m'a évité d'attendre l'immatriculation GSS et j'ai pu déposer mon dossier dans les temps. » — Ce type de situation revient souvent chez les nouveaux étudiants ; renseignez-vous tôt auprès du bureau international de votre université.*

Chapitre 4 : Droits et devoirs des résidents étrangers

En tant qu'étudiant étranger titulaire d'un titre de séjour, vous bénéficiez de droits fondamentaux en Türkiye, tout en étant soumis à des obligations précises. Cette section en présente les grandes lignes ; elle ne remplace pas un conseil juridique.

4.1 Vos principaux droits

- Droit à un titre de séjour renouvelable tant que vous restez inscrit(e) et respectez les conditions légales.
- Droit d'accès aux soins de santé via votre assurance (GSS ou privée).
- Droit de circuler librement sur le territoire turc muni de votre passeport et de votre carte d'Ikamet.
- Droit d'exercer une activité rémunérée encadrée : les étudiants de niveau licence peuvent généralement travailler légalement à partir de leur deuxième année, avec un permis de travail (çalışma izni) délivré par le Ministère du Travail le travail sans autorisation est interdit et risqué.
- Droit à un recours administratif ou judiciaire en cas de décision de l'administration que vous jugez injustifiée (par exemple un rejet d'Ikamet).

4.2 Vos principaux devoirs

- Maintenir votre titre de séjour à jour et le renouveler avant expiration.
- Déclarer tout changement d'adresse dans les délais légaux.
- Respecter les lois turques, y compris en matière de circulation, de fiscalité et de droit du travail.
- Rester inscrit(e) et assidu(e) dans votre établissement : un abandon ou une exclusion peut entraîner l'annulation de votre titre de séjour étudiant.
- Voyager avec vos documents d'identité valides et être en mesure de les présenter à toute autorité qui en fait légalement la demande.

Important

Un séjour irrégulier (Ikamet expiré non renouvelé) peut entraîner une amende, une interdiction temporaire d'entrée sur le territoire turc, voire une procédure de retour. Agissez toujours avant l'expiration, et contactez immédiatement le bureau international de votre université ou CAMTÜRK en cas de retard involontaire.

Chapitre 5 : Protection contre les abus

Cette section vise à vous outiller face à des situations d'abus, malheureusement rencontrées par certains étudiants internationaux : propriétaires indélicats, employeurs abusifs, ou situations sociales difficiles.

5.1 Abus liés au logement (propriétaires)

- Refus injustifié de restituer le dépôt de garantie en fin de bail sans dégât constaté.
- Augmentation de loyer non conforme au contrat signé, ou modification unilatérale des conditions en cours de bail.
- Entrée dans le logement sans préavis ni accord du locataire.
- Exigence de paiements en espèces sans reçu.

Que faire en cas de litige avec un propriétaire

Rassemblez toutes les preuves : contrat de bail, messages, reçus de paiement, photos de l'état des lieux.

Adressez d'abord une mise en demeure écrite (voir modèle de lettre en Annexe) au propriétaire.

En l'absence de réponse, vous pouvez saisir le tribunal d'exécution (icra dairesi) ou un tribunal civil compétent en matière locative ; une médiation (arabuluculuk) est parfois obligatoire avant certains recours.

Sollicitez le Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK pour être orienté(e) vers une assistance juridique ou associative locale.

5.2 Abus liés à l'emploi (employeurs)

- Emploi sans contrat écrit ni déclaration, ou sans le permis de travail requis.
- Non-paiement ou retard systématique de salaire.
- Heures de travail excessives non conformes à la législation.
- Menaces liées au statut de séjour pour dissuader une réclamation.

Que faire en cas d'abus au travail

Ne travaillez jamais sans un minimum de traçabilité écrite (SMS, e-mails, relevés de virement) même en l'absence de contrat formel.

Vous pouvez saisir l'Inspection du Travail (İş Müfettişliği) rattachée au Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, ou porter plainte devant le tribunal du travail (iş mahkemesi).

Un employeur ne peut légalement pas confisquer votre passeport ou votre carte d'Ikamet : c'est un signal d'alerte sérieux justifiant un signalement immédiat aux autorités et à CAMTÜRK.

5.3 Situations sociales difficiles

- Isolement, détresse psychologique, difficultés d'adaptation.
- Discrimination ou harcèlement (sur le campus, au travail, dans le logement).
- Situations d'urgence (accident, hospitalisation, perte de documents, décès d'un proche).

✓ Réflexes en cas de difficulté sociale ou d'abus

☐ Ne restez pas isolé(e) : contactez un référent CAMTÜRK ou un responsable de votre université.

☐ Documentez systématiquement (dates, messages, témoins).

☐ Signalez tout danger immédiat au 112 (voir Chapitre 7).

☐ Sollicitez le service d'aide psychologique de votre université, s'il existe.

☐ En cas de discrimination ou violence, envisagez un dépôt de plainte formel auprès de la police (155) ou du bureau du procureur (savcılık).

Chapitre 6 : Vie sociale et intégration

S'intégrer en Türkiye, c'est aussi construire un réseau, comprendre les codes culturels locaux et progresser en langue turque autant d'atouts pour vos études, votre bien-être et, plus tard, votre insertion professionnelle.

6.1 La vie associative : CAMTÜRK et au-delà

- CAMTÜRK organise des activités d'accueil pour les nouveaux arrivants, des rencontres régulières et un accompagnement administratif (dont ce guide fait partie).
- De nombreuses universités disposent de clubs internationaux (International Student Clubs / Kulüp) qui organisent sorties, événements culturels et ateliers linguistiques.
- Rapprochez-vous aussi des associations panafricaines ou francophones présentes sur votre campus ou dans votre ville : elles élargissent votre réseau au-delà de la seule communauté camerounaise.

6.2 Culture et adaptation

- Renseignez-vous sur les usages locaux (codes de politesse, jours fériés religieux et nationaux, habitudes alimentaires) pour faciliter vos interactions quotidiennes.
- Participez aux événements interculturels organisés par votre université : ils sont souvent l'occasion de nouer des amitiés durables.
- Respectez les lieux de culte et les sensibilités religieuses locales, dans un pays à majorité musulmane mais laïque dans son cadre institutionnel.

6.3 Apprentissage de la langue turque

- La plupart des universités proposent des cours de turc pour étrangers (souvent via un centre TÖMER) : investir dans la langue dès la première année facilite la vie quotidienne, les démarches administratives et l'intégration.
- De nombreuses applications et cours en ligne gratuits existent en complément des cours en présentiel.
- Le turc courant vous rendra également plus autonome pour vos démarches Ikamet et E-Devlet, largement en turc.

> ***“Témoignage — Exemple illustratif (situation type, à titre pédagogique)***
>
> *« Rejoindre le club international de ma faculté et suivre des cours de turc dès le premier semestre a changé mon expérience : je me sentais moins isolé(e) et je comprenais mieux les démarches administratives. » — Retour d'expérience représentatif partagé par plusieurs membres de la communauté.*

Chapitre 7 : Contacts utiles

7.1 Numéros d'urgence en Türkiye

Service	Numéro
Numéro d'urgence unique (police, ambulance, pompiers, catastrophes)	112
Police secours	155
Gendarmerie (zones rurales)	156
Pompiers	110
Centre antipoison	114
AFAD — séismes et catastrophes naturelles	122
Garde-côtes	158
Aide sociale / femmes et enfants en détresse	183
Ligne d'assistance aux étrangers (157 — centre de contact)	157
Prise de rendez-vous hospitalier (MHRS)	182

Ces numéros sont gratuits depuis un téléphone fixe ou mobile en Türkiye. Le 112 reste le réflexe prioritaire pour toute urgence vitale ou sécuritaire : les opérateurs orientent ensuite votre appel vers le service compétent.

7.2 Représentation du Cameroun en Türkiye

Le Cameroun dispose d'une ambassade à Ankara depuis 2018. Les coordonnées précises (adresse, téléphone, e-mail) évoluant et n'étant pas toujours stables en ligne, le Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK recommande de vérifier et de tenir à jour ces informations auprès des membres du bureau, puis de les insérer ici lors de la prochaine mise à jour du guide.

A compléter par le Pôle Affaires Administratives

Adresse exacte de l'Ambassade du Cameroun à Ankara : _____

Téléphone / ligne consulaire : _____

E-mail : _____

Procédure de contact d'urgence en dehors des heures d'ouverture : _____

7.3 Institutions officielles turques

Institution	Rôle / Site
Göç İdaresi Başkanlığı (Direction Générale de la Gestion des Migrations)	Ikamet, e-ikamet.goc.gov.tr
YÖK, Conseil de l'Enseignement Supérieur	Reconnaissance des universités et diplômes — yok.gov.tr
SGK, Institution de Sécurité Sociale	Assurance santé générale (GSS), sgk.gov.tr
Portail E-Devlet	Services publics en ligne — turkiye.gov.tr
Bureau des étudiants internationaux de votre université	Interlocuteur de premier niveau pour l'Ikamet et l'inscription

7.4 CAMTÜRK

Contacts internes CAMTÜRK (à compléter/actualiser)

Pôle Affaires Administratives — référent : _____

Ligne d'assistance / groupe WhatsApp officiel : _____

Page(s) officielle(s) sur les réseaux sociaux : _____

FAQ pratique

Q : Puis-je arriver en Türkiye sans avoir encore reçu ma carte d'Ikamet ?

R : Oui. Vous arrivez avec votre visa étudiant, puis vous déposez votre demande d'Ikamet dès votre inscription définitive. La carte physique arrive généralement par courrier après le traitement du dossier ; conservez le récépissé de demande, qui prouve la régularité de votre séjour durant cette période.

Q : Que faire si mon Ikamet expire avant que le renouvellement ne soit traité ?

R : Déposez votre demande de renouvellement suffisamment tôt (plusieurs semaines avant l'échéance). Si un retard survient malgré tout, contactez immédiatement le bureau international de votre université et conservez toute preuve de votre démarche initiée à temps.

Q : Ai-je le droit de travailler pendant mes études ?

R : Sous conditions : en général, à partir de la deuxième année de licence, avec un permis de travail (çalışma izni) délivré par le Ministère du Travail. Le travail non déclaré expose à des sanctions et fragilise votre statut de séjour.

Q : Que faire si mon propriétaire refuse de me rendre mon dépôt de garantie ?

R : Rassemblez vos preuves (bail, état des lieux, photos, reçus), adressez une mise en demeure écrite (voir modèle en Annexe), puis, en l'absence de réponse, orientez-vous vers une médiation ou un recours devant le tribunal compétent. CAMTÜRK peut vous aider à identifier les bons interlocuteurs.

Q : Comment obtenir mon mot de passe E-Devlet ?

R : En vous présentant en personne dans un bureau de poste (PTT) avec votre passeport et votre document d'Ikamet (ou votre numéro d'identification étranger), moyennant de petits frais. Aucun envoi postal ou électronique du mot de passe n'est possible.

Q : Que faire en cas d'urgence médicale ?

R : Appelez le 112 (gratuit, disponible 24h/24). Ayez si possible votre carte d'Ikamet et votre attestation d'assurance à portée de main lors d'une hospitalisation.

Q : Mon assurance GSS ou privée couvre-t-elle un retour au Cameroun pendant les vacances ?

R : Cela dépend entièrement du contrat souscrit : certaines assurances privées couvrent une assistance internationale limitée, la GSS turque ne couvre en principe que les soins reçus en Türkiye. Vérifiez les clauses précises de votre contrat avant de voyager et envisagez une assurance voyage complémentaire si nécessaire.

Q : Qui contacter en cas de doute sur une procédure administrative ?

R : En priorité, le bureau des étudiants internationaux de votre université, qui connaît les pratiques exactes de votre direction provinciale de la Migration ; en complément, le Pôle Affaires Administratives de CAMTÜRK.

Annexes — Modèles de lettres

Ces modèles sont des points de départ à adapter à votre situation précise. Pour un usage officiel important (contentieux, démarche judiciaire), faites relire votre lettre par une personne expérimentée ou un conseil juridique.

Annexe A — Mise en demeure à un propriétaire (restitution du dépôt de garantie)

[Vos Nom et Prénom]

[Votre adresse actuelle]

[Date]

A l'attention de : [Nom du propriétaire]

[Adresse du propriétaire]

Objet : Mise en demeure — Restitution du dépôt de garantie

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous rappelle que le bail signé le [date] pour le logement situé au [adresse du logement] a pris fin le [date de fin de bail]. Un état des lieux de sortie a été réalisé le [date], sans dégât constaté imputable au locataire.

A ce jour, le dépôt de garantie d'un montant de [montant] TL ne m'a pas été restitué, malgré [mes relances du (dates), le cas échéant].

Je vous demande de bien vouloir procéder à cette restitution sous un délai de [15] jours à compter de la réception de la présente lettre. A défaut, je me réserve le droit de saisir les instances compétentes (médiation / tribunal d'exécution).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]

[Nom et Prénom]

Annexe B — Demande d'attestation ou d'assistance à l'Ambassade du Cameroun

[Vos Nom et Prénom]

[Votre adresse en Türkiye]

[Numéro de passeport]

[Date]

A l'attention de Monsieur/Madame l'Ambassadeur du Cameroun en République de Türkiye

Objet : Demande d'assistance / d'attestation consulaire

Monsieur/Madame l'Ambassadeur,

Je suis étudiant(e) camerounais(e) inscrit(e) à [nom de l'université], à [ville], depuis [date]. Je me permets de solliciter votre bienveillante attention concernant [préciser l'objet : attestation, aide, situation d'urgence, etc.].

Vous trouverez ci-joint les pièces justificatives suivantes : [liste des pièces jointes].

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur/Madame l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

[Signature]

[Nom et Prénom]

Annexe C — Signalement à l'Inspection du Travail (abus d'employeur)

[Vos Nom et Prénom]

[Votre adresse]

[Date]

A l'attention de : İş Müfettişliği [Direction régionale compétente]

Objet : Signalement de conditions de travail irrégulières

Madame, Monsieur,

Je souhaite porter à votre connaissance les faits suivants concernant mon emploi chez [nom de l'employeur / entreprise], situé à [adresse], entre le [date de début] et le [date de fin ou 'à ce jour'] : [description factuelle et datée des faits — salaire non versé, absence de contrat, heures excessives, etc.].

Je joins à ce courrier les éléments suivants à l'appui de ma déclaration : [liste des preuves : messages, relevés bancaires, témoignages].

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce signalement et reste disponible pour tout complément d'information.

[Signature]

[Nom et Prénom]

Témoignages d'étudiants

Les témoignages suivants sont des synthèses illustratives, construites à partir de situations couramment rencontrées par la communauté étudiante camerounaise en Türkiye. Ils ne citent aucune personne réelle et visent uniquement à illustrer des cas fréquents évoqués dans ce guide.

> ***❝ Témoignage — Sur l'inscription universitaire***
>
> *« Le plus difficile a été de comprendre que chaque université avait son propre portail et son propre calendrier. Une fois cela clarifié, tout est devenu plus simple — j'ai gagné du temps en contactant directement le bureau des étudiants internationaux avant même mon départ du Cameroun. »*

> ***❝ Témoignage — Sur l'Ikamet***
>
> *« Ma plus grande erreur la première année a été d'attendre le dernier moment pour déposer ma demande de renouvellement. Depuis, je note la date d'expiration dans mon téléphone avec un rappel deux mois à l'avance. »*

> ***❝ Témoignage — Sur le logement***
>
> *« Un bail notarié m'a évité bien des soucis : quand mon dépôt de garantie a tardé à être remboursé, j'avais toutes les preuves nécessaires pour engager une médiation rapide, avec l'aide de CAMTÜRK. »*

> ***❝ Témoignage — Sur l'intégration***
>
> *« Rejoindre CAMTÜRK dès les premières semaines m'a permis de me sentir moins seul(e) et d'avoir des réponses rapides à mes questions administratives, avant même de bien maîtriser le turc. »*